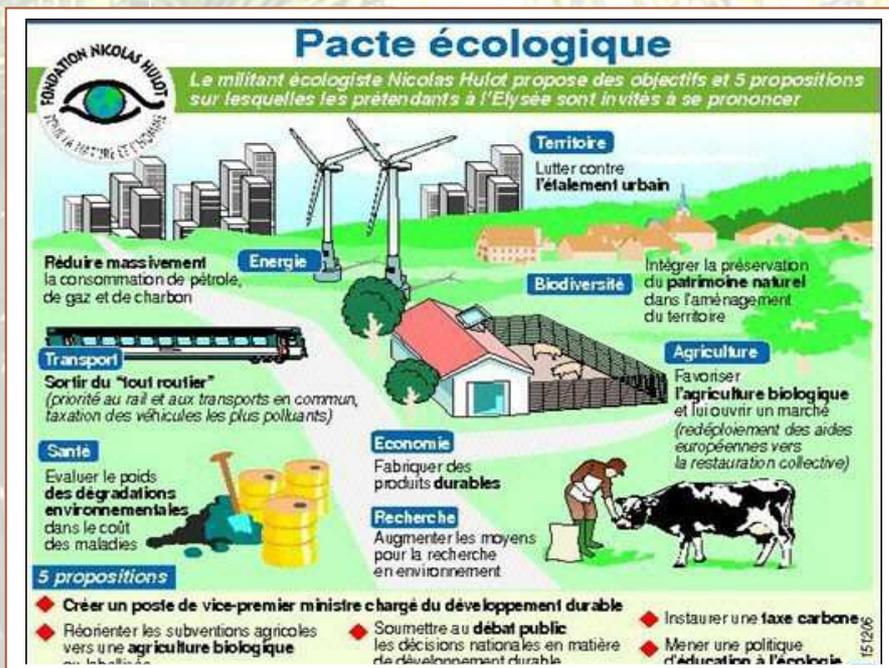


Quel sera l'impact des propositions de Nicolas Hulot sur les orientations et les décisions réelles prises par les partis signataires ?



Pacte écologique
Le militant écologiste Nicolas Hulot propose des objectifs et 5 propositions sur lesquelles les prétendants à l'Elysée sont invités à se prononcer

Territoire
Lutter contre l'étalement urbain

Energie
Réduire massivement la consommation de pétrole, de gaz et de charbon

Biodiversité
Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire

Agriculture
Favoriser l'agriculture biologique et lui ouvrir un marché (redéploiement des aides européennes vers la restauration collective)

Transport
Sortir du "tout routier" (priorité au rail et aux transports en commun, taxation des véhicules les plus polluants)

Santé
Evaluer le poids des dégradations environnementales dans le coût des maladies

Economie
Fabriquer des produits durables

Recherche
Augmenter les moyens pour la recherche en environnement

5 propositions

- ◆ Créer un poste de vice-premier ministre chargé du développement durable
- ◆ Réorienter les subventions agricoles vers une agriculture biologique
- ◆ Soumettre au débat public les décisions nationales en matière de développement durable
- ◆ Instaurer une taxe carbone
- ◆ Mener une politique d'éducation à l'économie

Déchets radioactifs

L'ANCLI, Associations Nationales des Commissions Locales d'Information, a écrit le 14 décembre 2006 au Ministre de l'Industrie François Loos pour lui préciser: " qu'une concertation nationale pluraliste et permanente est une condition nécessaire d'un véritable suivi citoyen de la gestion des matières et déchets radioactifs"...

" L'ANCLI a d'ores et déjà constitué un Groupe Permanent Déchets pour être en mesure d'apporter notre contribution à cette concertation".

En effet dans un courrier adressé à l'ANCLI le ministre estimait que le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire créé par la loi du 13 Juin 2006 était une instance d'information et de concertation suffisante.

Ce que récuse l'ANCLI, qui estime que le Haut Comité est une instance trop générale " pour que soit sérieusement pris en compte le suivi de la question des matières et déchets radioactifs"

Le CREPAN a la rencontre de ses adhérents et sympathisants

C'est au cours d'une réunion publique que les membres du conseil d'administration ont présenté leurs vœux à tous ceux qui avaient répondu à leur invitation (courrier et presse).

Nous étions une cinquantaine le vendredi 19 janvier en soirée, réunis au Centre des ressources pour les associations mis à notre disposition par la ville de Caen que nous remercions. Cette rencontre nous a permis de présenter l'équipe actuelle du CREPAN, ses activités, ses projets, en insistant sur le fait que, plus nombreux encore pour défendre l'environnement, nous serions plus efficaces. Les différentes présentations des activités et représentations n'ont pas été une simple énumération mais ont permis des commentaires apportant une réelle information qui a été appréciée par les participants. Par exemple sur les ormes, avec la belle présentation vidéo de Julien Rousseau, salarié missionné pour la campagne « plantez des ormes » et sur le Point d'attention dans les collèges pour le développement durable. Un grand tableau présentait la quarantaine de commissions officielles et groupes de travail dans lesquels le CREPAN est représenté. Ce qui a été l'occasion de développer certains aspects débattus, concernant par exemple les problèmes de santé, de qualité de l'eau, d'agriculture (tous liés...) de chasse (nuisible d'après les chasseurs, la belette l'est-elle pour la nature ?), les carrières, les déchets...Alain Lerch a fait apparaître sur écran tous les Ephémères de l'année 2006 en commentant les faits marquants. Les échanges se sont poursuivis autour d'une sangria et d'un buffet « bio », un agréable moment de convivialité. Au total, trois heures qui comptent pour le CREPAN, qui remercie les présents, mais aussi tous ceux, nombreux, qui ne pouvant se libérer ont envoyé un message d'encouragement.

Annick NOEL, présidente

Les cotisations sont fixées cette année à 20 Euros par personne et 30 pour un couple. 10 Euros pour les jeunes de moins de 25 ans.
Rejoignez, faites rejoindre le CREPAN pour la cause de l'environnement.

A propos des Biocarburants

.... Nous sommes convaincus qu'il n'est pas de développement durable qui soit assis sur des subventions durables. Il faut donc travailler sur des produits qui soient rentables dans un proche avenir et qui réduisent réellement les émissions de CO₂.

Par exemple l'éthanol est produit de trois façons: à partir du maïs (Etats-Unis et Europe) de la betterave à sucre (France) et de la canne à sucre. J'ai le regret de dire que les deux premières sont les plus mauvaises et de loin. D'abord elles ne sont possibles qu'avec des subventions permanentes (exonération de TIPP). Ensuite, l'éthanol produit à partir du maïs et, à un moindre degré, de la betterave à sucre, implique un processus de fabrication exigeant des consommations d'énergie fossiles. Le bilan CO₂ est extrêmement limité, presque nul.

Claude MANDIL,
directeur exécutif de l'AIE

interview dans la Tribune



CITRON

La société CITRON (Centre International de Traitement et de Recyclage des Ordures Nocives !!) basée à Gonfreville l'Orcher en Seine Maritime et dont le CREPAN a plusieurs fois signalé les manquements à la réglementation sur les installations classées vient d'être condamnée suite à une action en justice intentée par France Nature Environnement.

Enfin, pourrait-on dire, puisque les faits remontent aux années 1999 à 2001.

Le 22 Janvier la comparution de CITRON devant le tribunal correctionnel est la conséquence du non-respect d'une mise en demeure du préfet de Seine-Maritime.

En outre, les douanes ont opéré un redressement de plusieurs millions d'euros pour non-paiement de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur les résidus de traitement.

Pourquoi certains professionnels du recyclage donnent-ils une si mauvaise image de la profession ?

Conférence "Climat"

La conférence climat organisée par l'ONU s'est ouverte le 29 Janvier à Paris. Selon les informations qui ont filtré, le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat) estime que le réchauffement climatique constaté a comme cause principale les activités humaines avec une probabilité de 90 à 99 %.

A la fin de ce siècle la température devrait augmenter de 2°C à 4°C avec une hausse du niveau de la mer comprise entre 28 et 43 cm.

La conférence s'est achevée le 2 Février avec la publication d'un texte d'une douzaine de pages qui aura été approuvé par les Etats.



OGM: 102 Millions d'hectares

L' ISAAA (International Service of Agri-Biotech Application) association financée par Monsanto et autres, annonce avec satisfaction qu'en dix ans la culture commerciale des OGM a atteint 102 Millions d'hectares dans le monde en 2006.

En tête les Etats-Unis (53%), l'Argentine (18%), le Brésil (6%) et le Canada (6%). La France quant à elle, a cultivé 4 500 hectares de maïs transgénique.

Quatre plantes représentent la totalité des OGM cultivés: le Soja (57%), le Maïs (25%), le Coton (13%) et le Colza (5%).

source la Tribune

Purin d'Ortie

Le purin d'ortie, technique ancestrale pour obtenir un engrais également antiparasite naturel, est à l'origine d'une affaire ubuesque. Un horticulteur faisant la promotion de ce produit avait subi les foudres d'inspecteurs de la répression des fraudes parce qu'il n'avait pas demandé " d'autorisation de mise sur le marché"... Il a fallu un amendement à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, voté à l'unanimité par les parlementaires, pour que le purin d'ortie puisse être utilisé sans risquer de poursuites. En effet, il est précisé que l'usage de " préparations naturelles " est autorisé sans autorisation naturelle de mise sur le marché. Ouf !

Voitures et Effet de serre

Le commissaire européen à l'environnement veut légiférer pour limiter à 120 g/km en moyenne les rejets de CO₂ des nouvelles voitures à partir de 2012. Actuellement ils sont de 162 g/km.

Le commissaire à l'industrie ne l'entend pas de cette oreille car "les voitures de haut de gamme sont un des points forts des exportations de l'Union Européenne"...

Pourtant les industries les plus polluantes (cimenteries, papeteries, énergie,...) ont faits des efforts significatifs pour respecter leurs cotas d'émission de CO₂.

Au nom de quoi l'industrie automobile ferait-elle exception ?

